

MARINA DE SAUREL INC

ÉTATS FINANCIERS

31 OCTOBRE 2020

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Marina de Saurel Inc

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Marina de Saurel Inc (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 octobre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 octobre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

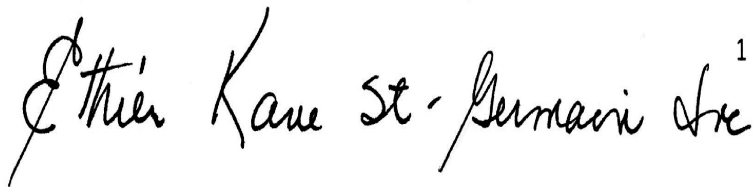
Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 4, fait partie intégrante de notre rapport.



Étienne Kauc St-Germain Inc¹

Sorel-Tracy, le 19 janvier 2021

¹ Par CPA auditeur, CMA, permis de comptabilité publique no A110635

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MARINA DE SAUREL INC**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

	2020	2019
PRODUITS		
Marchandises et carburant	616 408 \$	663 583 \$
Location de quais	606 351	644 288
Contributions spéciales	3 914	3 827
Contributions nouveaux membres	18 917	14 786
Cotisations des membres	38 617	27 241
Mise à l'eau	12 918	11 895
Mâtage	2 450	2 775
Vignettes	1 092	1 774
Commandites	2 000	6 500
Subvention du gouvernement Fédéral CUEC	10 000	-
Subvention du gouvernement Fédéral SSUC	7 164	-
Subvention emploi Canada	5 414	4 481
Intérêts	1 860	1 042
Divers	3 485	3 703
	<u>1 330 590</u>	<u>1 385 895</u>
CHARGES		
Coût des produits vendus	485 306	547 638
Salaires et avantages sociaux	361 750	353 376
Taxes et permis	13 220	9 128
Assurances	21 543	23 793
Fournitures de bureau et papeterie	10 769	10 212
Entretien et réparations	60 130	52 966
Uniformes	5 196	5 180
Energie	21 682	39 735
Honoraires	11 109	11 350
Tenue de livres	2 940	3 027
Loyer	1 800	1 700
Déplacements	2 444	1 295
Frais bancaires	964	2 161
Télécommunications	7 010	6 643
Activités sociales	2 678	5 952
Publicité et promotion	6 859	4 120
Créances douteuses et irrécouvrables	159	579
Frais de carte de crédit	27 308	26 248
Intérêts sur la dette à long terme	57 300	51 711
Divers	2 222	1 706
Amortissement des immobilisations corporelles	193 623	202 289
	<u>1 296 012</u>	<u>1 360 809</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>34 578</u></u> \$	<u><u>25 086</u></u> \$

MARINA DE SAUREL INC**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

	Investis en immo- bilisations corporelles	Non affecté	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	926 697 \$	279 460 \$	1 206 157 \$	1 181 071 \$
Excédent des produits sur les charges	(193 623)	228 201	34 578	25 086
Investissement en immobilisations corporelles	15 135	(15 135)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	<u>24 108</u>	<u>(24 108)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>772 317</u></u> \$	<u><u>468 418</u></u> \$	<u><u>1 240 735</u></u> \$	<u><u>1 206 157</u></u> \$

MARINA DE SAUREL INC**BILAN****31 OCTOBRE 2020**

	2020	2019
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	985 108 \$	340 161 \$
Comptes clients	364	265
Stocks (note 3)	31 047	26 611
Frais payés d'avance	<u>28 164</u>	<u>26 360</u>
	1 044 683	393 397
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>2 182 095</u>	<u>2 360 583</u>
	<u><u>3 226 778</u></u> \$	<u><u>2 753 980</u></u> \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	69 140 \$	31 632 \$
Produits reportés	62 800	53 300
Dépôts de clés	11 525	13 005
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 6)	<u>49 498</u>	<u>48 512</u>
	192 963	146 449
Dettes à long terme (note 6)	1 390 280	1 385 374
Apports reportés (note 7)	14 000	16 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	<u>388 800</u>	<u>-</u>
	<u><u>1 986 043</u></u>	<u><u>1 547 823</u></u>
ACTIF NET		
Investis en immobilisations corporelles	772 317	926 697
Non affecté	<u>468 418</u>	<u>279 460</u>
	<u>1 240 735</u>	<u>1 206 157</u>
	<u><u>3 226 778</u></u> \$	<u><u>2 753 980</u></u> \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

MARINA DE SAUREL INC**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	34 578 \$	25 086 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>193 623</u>	<u>202 289</u>
	228 201	227 375
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Comptes clients	(99)	16 831
Stocks	(4 436)	17 223
Frais payés d'avance	(1 804)	(10 064)
Créditeurs	37 508	12 906
Produits reportés	9 500	(1 500)
Dépôts de clés	<u>(1 480)</u>	<u>(785)</u>
	<u>267 390</u>	<u>261 986</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(15 135)</u>	<u>(26 585)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	30 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(24 108)	(49 321)
Variation nette des apports reportés	(2 000)	8 000
Variation nette des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>388 800</u>	<u>-</u>
	<u>392 692</u>	<u>(41 321)</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	644 947	194 080
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>340 161</u>	<u>146 081</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>985 108</u></u> \$	<u><u>340 161</u></u> \$

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Marina de Saurel Inc. est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est exempt d'impôt sur le revenu. Sa mission est d'exploiter un club nautique récréatif à Sorel-Tracy.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour salaires courus.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des ventes de marchandises, de carburant, de la mise à l'eau, de mâtage et de vignettes sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont livrés et reçus par le client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés des cotisations des membres, des contributions des nouveaux membres et des contributions spéciales sont constatés sur la période couverte par le service.

Les produits tirés de la location de quais sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord entre les parties, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs, des salaires courus et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Quais	Amortissement dégressif	10 %
Pavage	Amortissement dégressif	4 %
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Equipements	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Chapiteau	Amortissement dégressif	10 %
Mât	Amortissement dégressif	10 %
Descente de bateaux	Amortissement dégressif	10 %
Dragage	Amortissement linéaire	20 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes.

MARINA DE SAUREL INC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 OCTOBRE 2020

3. STOCKS

	2020	2019
Marchandises	6 520 \$	7 325 \$
Carburant	<u>24 527</u>	<u>19 286</u>
	<u><u>31 047</u></u> \$	<u><u>26 611</u></u> \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Quais	1 485 514 \$	1 008 879 \$	476 635 \$	526 794 \$
Pavage	7 550	5 036	2 514	2 619
Mobilier de bureau	80 106	79 639	467	584
Equipements	441 517	386 729	54 788	56 153
Matériel informatique	58 524	58 524	-	863
Chapiteau	107 215	50 643	56 572	62 857
Mât	7 000	3 531	3 469	3 854
Descente de bateaux	77 965	36 278	41 687	46 319
Dragage	<u>2 291 497</u>	<u>745 534</u>	<u>1 545 963</u>	<u>1 660 540</u>
	<u><u>4 556 888</u></u> \$	<u><u>2 374 793</u></u> \$	<u><u>2 182 095</u></u> \$	<u><u>2 360 583</u></u> \$

5. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs	38 964 \$	7 850 \$
Salaires courus	21 741	4 565
Taxes à la consommation	<u>8 435</u>	<u>19 217</u>
	<u><u>69 140</u></u> \$	<u><u>31 632</u></u> \$

MARINA DE SAUREL INC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 OCTOBRE 2020

6. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Emprunt remboursable par versements mensuels de 8 784 \$ incluant les intérêts au taux de 4.03 %, renouvelable en octobre 2024, garanti par les comptes clients, les équipements et les quais d'une valeur nette comptable de 583 212 \$ ainsi que d'un cautionnement de la ville de Sorel-Tracy de 2 200 000\$ à titre gratuit ^(a)	1 409 778 \$	1 433 886 \$
Emprunt, d'un capital restant dû de 40 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 ^(b)	<u>30 000</u>	<u>-</u>
	1 439 778	1 433 886
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>49 498</u>	<u>48 512</u>
	<u><u>1 390 280</u></u> \$	<u><u>1 385 374</u></u> \$

a) Selon l'entente, l'organisme doit respecter certaines clauses restrictives. Au 31 octobre 2020 l'organisme respecte ces clauses.

b) Au cours de l'exercice, la société a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si la société rembourse 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certaine de rembourser 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, la société a constaté 10 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale.

Les versements en capital à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2021	49 498 \$
2022	51 530
2023	83 646
2024	<u>1 255 104</u>
	<u><u>1 439 778</u></u> \$

MARINA DE SAUREL INC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 OCTOBRE 2020

7. APPORTS REPORTÉS

	2020	2019
Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations externes de commanditaires, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement des prochains exercices.		
Commandite	<u>16 000</u> \$	<u>16 000</u> \$
	2020	2019
Solde au début	16 000 \$	8 000 \$
Moins: montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(2 000)</u>	<u>(2 000)</u>
	14 000	6 000
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	<u>-</u>	<u>10 000</u>
Solde à la fin	<u>14 000</u> \$	<u>16 000</u> \$

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020	2019
Quais	<u>388 800</u> \$	<u>-</u> \$

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé à des membres de l'organisme des frais d'entretien de 5 170 \$ (2019, 436 \$), des frais de tenue de livre de - \$ (2019, 3 027 \$) et un loyer de 1 800 \$ (2019, 1 700 \$).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange, qui représente le montant convenu entre les parties apparentées.

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé à des membres de l'organisme pour l'achat de quais - \$ (2019, 690 \$) et d'équipements 81 \$ (2019, 9 541 \$). Ces opérations ont eu lieu en dehors du cours normal des activités et sont présentées à la valeur comptable.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 octobre 2020 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme, de ses fournisseurs et des salaires courus.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.